

LE SAVIEZ-VOUS ?



A VITRY-AUX-LOGES

Située au cœur de la forêt d'Orléans, Vitry-aux-Loges a été un lieu de villégiature pour les souverains qui appréciaient sa situation centrale et propice à la chasse. La légende raconte que le roi de France Henri 1er serait mort le 4 août 1060 à Vitry. Les trois châteaux présents sur la commune ont été construits au 15^{ème} siècle.

Le lieu-dit « Jarnonce » a pendant longtemps été considéré comme le 4^{ème} château de Vitry. Il s'agit en fait d'une métairie vendue au duc d'Orléans en 1756. Aujourd'hui, il reste les fossés et l'étang de Jarnonce que vous pourrez découvrir lors de votre randonnée.



B ÉCLUSE DE VITRY-AUX-LOGES

L'écluse a été restaurée en 2021 par le conseil départemental du Loiret. Un clapet en amont de l'écluse permet de réguler automatiquement les niveaux d'eau et d'alerter pour prévenir des inondations.



C ÉGLISE SAINT-MÉDARD

Un premier édifice a été bâti autour de l'an 1000 près d'un château royal. L'actuel bâtiment est reconstruit en 1530. L'église étant ouverte tous les jours, vous pourrez y admirer le retable du 17^{ème} siècle classé aux Monuments Historiques. À l'extérieur, quatre contreforts et huit arcs-boutants viennent épauler les murs et parfaire son style gothique.



D ANCIENNE VOIE FERRÉE

La commune de Vitry-aux-Loges est traversée par l'ancienne voie ferrée, créée en 1874, qui reliait Orléans à Montargis. En 1969, le trafic de voyageurs cessa pour laisser place aux trains de bois, qui alimenteront la scierie Barillet jusque dans les années 1980.

Pour plus d'informations et d'itinéraires scannez le QR Code ou rendez-vous sur notre site internet.

www.cc-loges.fr/les-loges-en-randos



Poursuivez votre découverte du territoire avec ces itinéraires à proximité.



CHARTRE DU RANDONNEUR

Je n'allume pas de feu.
Je ne dérange pas la nature.
Je garde mes déchets.
Je respecte les propriétés privées en restant sur le chemin.
En période de chasse, je porte une tenue voyante.
[Consulter la charte du promeneur ONF](#)

NUMÉROS D'URGENCE

18 Pompiers
15 Samu
17 Police secours
112 N° d'appel d'urgence européen



Pour votre sécurité, restez vigilants durant votre randonnée



Contact : OTI Val de Loire et Forêt d'Orléans
3 place Aristide Briand 45 110 Châteauneuf-sur-Loire
02.38.58.44.79 www.valde Loire-foretdorleans.com

Édition 2024

Crédit photo : Communauté de communes des Loges
Crédit carte : IGN Rando
Impression : SIC imprimerie 45
Imprimé sur du papier PEFC, issu de forêts gérées durablement



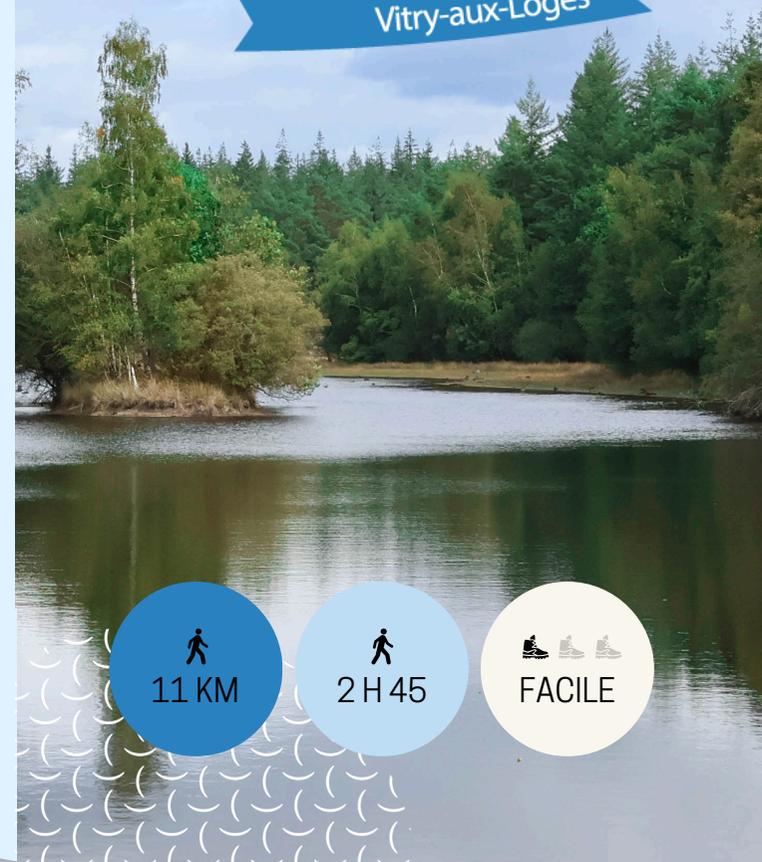
Ne pas jeter sur la voie publique

Communauté
de communes
des Loges

Circuit n°
A25

Les LOGES RANDOS

Étang de Jarnonce
Vitry-aux-Loges



11 KM

2 H 45

FACILE

Circuit n°
A25

PAS À PAS

D Départ : Écluse de Vitry-aux-Loges
47.937872 2.268651

Suivez le quai Aristide Briand le long du canal, puis tournez à droite pour remonter la rue Gambetta. Prenez la première à gauche, la rue Jules Ferry, pour rejoindre l'église Saint-Médard. Continuez dans la rue Jules Ferry puis tournez à gauche rue Pasteur. Prenez le chemin à droite après la rue du Clos Pasteur.

1 Au monument, suivez la route d'Ingrannes à gauche sur 50 m puis prenez à gauche le long de l'ancienne voie ferrée. Remontez la voie ferrée puis prenez à droite la route de Jarnonce. Suivez-la jusqu'à la D143 et traversez. Continuez sur la route de Jarnonce puis prenez le chemin à gauche qui vous mène à l'étang de Jarnonce. Revenez sur vos pas pour continuer sur la route de Jarnonce.

2 Après la route du Marchais Curé, empruntez sur votre droite le sentier des Dames. Traversez la D137 et continuez en face le sentier en sous-bois. À sa sortie, tournez à gauche puis prenez à droite la route forestière de Bois-le-Roi. Tournez à droite sur la route de l'étang de la Vallée. À sa sortie, tournez à gauche sur la route de Bois-le-Roi. Prenez le premier chemin sur votre gauche.

3 Traversez la route des Caduels et empruntez en face le chemin jusqu'au canal d'Orléans. À droite, longez le canal jusqu'à l'écluse de Moulin Rouge, traversez le canal puis longez-le sur votre droite pour retrouver votre point de départ.

